



Bruxelles, le 27 avril 2007

SEC(2007)541/2

Addendum au document SEC(2007)541

O.J. 1786 - point 6.2

ADDENDUM

NOTE A L'ATTENTION DE LA COMMISSION

Objet : Procédures écrites « de finalisation » à signaler spécialement

Conformément aux dispositions de l'article 12.11 des modalités d'application du Règlement intérieur adopté le 15 novembre 2005 par décision de la Commission (C(2005)4416), il est demandé à la Commission de prendre acte des procédures écrites « de finalisation » suivantes, dont l'engagement a été décidé suite à la réunion spéciale des chefs de cabinet du 27 avril 2007:

Echéance prévue pour le 30 avril 2007

COM(2007)225 à/3 et suivants DG ENV
Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Examen à mi-parcours du sixième programme d'action communautaire pour l'environnement; prendre acte de l'analyse d'impact SEC(2007)546/2 et du résumé de l'analyse d'impact SEC(2007)547.

COM(2007)226 à/2 et suivants DG MARKT
Livre vert – Les services financiers de détail dans le marché unique; à transmettre au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque centrale européenne, ainsi qu'aux parlements nationaux.

.../...

Echéance prévue pour le 3 mai 2007

COM(2007)231 à/3 et suivants

DG ECFIN

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque centrale européenne – Déclaration annuelle sur la zone euro; prendre acte du document de travail des services faisant l'objet du document SEC(2007)550/2.

Jordi AYET PUIGARNAU
Directeur du Greffe
(signé)